

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 30 Avril 2019.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- **Aménagement , rue de la gare** : Attribution du marché sur réseau eaux pluviales. Les plans d'aménagement étant finalisés, le dossier de consultation a été préparé par le cabinet 2 L M , maitre d'oeuvre.

Ces travaux avaient été estimés à 109.983, 65€ Ht et consistaient à renouveler le réseau « eaux pluviales » en mauvais état et d'en créer « rue de la scierie ».

C'est l'entreprise SETAP de Coetmieux(22) qui a été considérée la mieux disante et retenue pour un montant de 112.873,75€Ht. Travaux prévus en Juin.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

2- **Transfert de domanialité** :

Par mail du 3 Avril 2019,l'ATD informe la commune de l'avis favorable sur le projet d'aménagement « Rue de la Gare », ainsi que l'accord pour le transfert de domanialité. Le déclassement de la rue de la gare qui était départementale ( Rd11) d'une longueur de 380m deviendrait « Voirie Communale » et la rue du 19 Mars , voie communale, 442 m ,deviendrait Départementale.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

3 – **Avenant à la mission de maîtrise d'oeuvre**, Rue de la gare et annexes et aménagement Place de la gare.

Le montant estimatif étant fixé pour les 2 tranches(fermes et optionnelles) à 654.000€Ht, portant de ce fait la mission de maîtrise d'oeuvre à 44.790,20Ht.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

4- **C C K B : transfert de la compétence « Assainissement collectif ».**

Lecture du courrier du 4 Sept 2018 de Mr le Président de la CCKB, puis lecture du mail du directeur de la CCKB en date du 11 Mars 2019.

Il est ainsi précisé que les communes peuvent avant le 1er Juillet 2019 s'opposer à ce transfert automatique au 01.01.2020 par délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre le transfert de cette compétence au 01.01.2020.

5 – **Location de la salle multifonction** : Rue de la gare.

A partir du 1er Octobre 2019, le montant du loyer mensuel est fixé à 160€.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

6 – **Location du Cabinet médical** :

Suite au départ du Dr HéLOURY en fin 2018, le Dr Jézégou s'est installé en début d'année. Par courrier du 13 Février 2019, il sollicite une mise à disposition gratuite de 3 ans, comme attribué à ses confères.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

7- **Location du logement de la poste** :

Le conseil municipal donne un avis favorable à la location à partir du 1er Mai, du logement de la Poste au prix de 470€ mensuel.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

**8- Programme travaux réhabilitation du réseau d'assainissement :**

Des travaux supplémentaires avaient été demandés. Ces derniers consistaient en une extension du réseaux d'eaux usées et du raccordement des futures toilettes ainsi que de l'aire de camping -car.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 12.183,00€ Ht et doivent faire l'objet d'un avenant au marché initial.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

**9 – Création d'un poste au service technique « voirie ».**

En prévision du départ en retraite d'un agent au service voirie, il y a lieu, pour pouvoir lancer l'appel à candidature de créer le poste au tableau des effectifs dès à présent. Il s'agit d'un poste dans le cadre d'emploi « d'adjoint technique ». Le poste serait à pourvoir au 16 Septembre 2019.

L'offre d'emploi est en ligne à compter du 6 Mai 2019, sur le site « emploi-territorial.fr ». Les candidatures sont à déposer en mairie pour le Vendredi 14 Juin 2019, dernier délai.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

**10 - Création d'un poste d' « attaché ».**

Le maire propose au Conseil Municipal de créer le grade « d'attaché ».

En effet, le dossier de promotion interne de Mme Tossier a été retenu le 10 Avril dernier par la commission administrative paritaire.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.